

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LYSTER**

Procès-verbal du
6 juin 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 6 juin 2016 à 20 h.

Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Benoit Jalbert, Christian Marcoux et David Boissonneault, et les conseillères Geneviève Ruel et Lise Bouchard-Lambert, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.

Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ordre du jour du
6 juin 2016

**ORDRE DU JOUR
Séance ordinaire du 6 juin 2016**

- 1 *PRIERE*
- 2 *MOT DE BIENVENUE*
- 3 *REMISE DES ATTESTATIONS DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT BENEVOLE*
- 4 *LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
- 5 *AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR*
- 6 *SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX*
- 7 *ADMINISTRATION GÉNÉRALE*
 - 7.1 *Présentation des comptes*
 - 7.2 *Fermeture du bureau municipal pour les vacances*
 - 7.3 *Modification du calendrier des séances*
 - 7.4 *Adoption du deuxième projet de règlement 333*
 - 7.5 *Entente avec Câble Axion pour desservir la rue Huard*
 - 7.6 *Formation RH élus et gestionnaires*
- 8 *SECURITE PUBLIQUE*
- 9 *TRANSPORT*
 - 9.1 *Octroi du contrat pour le rapiéçage*
 - 9.2 *Octroi du contrat pour le pavage (REPORTÉ SÉANCE SPÉCIALE)*
 - 9.3 *Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports*
 - 9.4 *Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*
- 10 *HYGIENE DU MILIEU*
 - 10.1 *Modernisation du réservoir*
 - 10.2 *Achat d'une pompe pour les puits*
- 11 *SANTE ET BIEN-ETRE*
- 12 *AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT*
- 13 *LOISIRS ET CULTURE*
 - 13.1 *Octroi du contrat pour le remplacement de la galerie de la Gare*
 - 13.2 *Location d'un container*
 - 13.3 *Autorisation de déposer une demande d'aide financière*
 - 13.4 *Poteaux terrain de balle*
- 14 *CORRESPONDANCE*
- 15 *PERIODE DE QUESTIONS*
- 16 *VARIA*
 - 16.1 *Tournoi de golf pour la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable*
 - 16.2 *Demande de commandite pour un tournoi de balle*
 - 16.3 *Journée Bouger en famille*
- 17 *LEVEE DE LA SEANCE*

Ouverture de la
séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé et demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.

159-06-2016
Adoption de
l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



ADOPTÉE

160-06-2016
Inversion de l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.

ADOPTÉE

161-06-2016
Adoption des procès-verbaux

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE les procès-verbaux du 2 et 16 mai 2016 soient adoptés.

ADOPTÉE

162-06-2016
Présentation des comptes

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :

Chèques numéros 13438 à 13488	125 053.84 \$
Autres paiements effectuées par la directrice générale	55 873.36 \$
Grand total des paiements	180 927.20 \$

ADOPTÉE

141-06-2016
Fermeture du bureau municipal pour les vacances

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal pour la période des vacances estivales du 1^{er} au 12 août 2016 inclusivement.

ADOPTÉE

142-06-2016
Modification du calendrier des séances

ATTENDU que le conseil municipal avait adopté avec la résolution 240-11-2015 un calendrier des séances ordinaires pour l'année 2016 ;

ATTENDU qu'il est nécessaire de modifier celui-ci quant à la séance du mois d'août à cause des vacances annuelles des employés ;

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la séance prévue le 15 août à 20 h ait lieu le 23 août 2016 à 20 h.

ADOPTÉE

143-06-2016
Adoption du deuxième projet de règlement 333

ATTENDU qu'aucune personne n'était présente à la consultation publique tenue le 6 juin 2016 à 19 h à l'Hôtel de Ville ;

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte sans modification le deuxième projet de règlement intitulé «Règlement numéro 333 modifiant le règlement de zonage numéro 124 et le règlement 261 afin d'agrandir la zone 49A à même la zone 9A.»

ADOPTÉE

144-06-2016
Entente avec Câble Axion pour desservir la rue Huard

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve l'entente à intervenir avec Câble Axion pour desservir la rue Huard pour la téléphonie, internet et la télévision au coût de 5 200\$ plus taxes.

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



145-06-2016
Formation RH
élus et
gestionnaires

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'entente.

ADOPTÉE

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise Benoit Jalbert et Marie-Christine Hallé à participer à la formation «La loi sur les normes du travail et le manuel de l'employé, comme outil de communication efficace!». Les frais d'inscription de 135\$ plus taxes pour chacun des participants seront puisés au poste Formation - élus (02 11000 454) et Formation – loisirs (02 70120 454). Le conseil autorise également le remboursement des frais de déplacement.

QUE le conseil municipal autorise également Marie-Christine Hallé à participer aux trois prochaines formations. Les frais d'inscription de 135\$ plus taxes pour chacune des formations seront puisés au poste Formation – loisirs (02 70120 454). Le conseil autorise également le remboursement des frais de déplacement.

ADOPTÉE

146-06-2016
Octroi du contrat
pour le
rapiéçage

ATTENDU que la municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour les travaux de rapiéçage ;

ATTENDU les soumissions reçues et qui ont été ouvertes le 3 juin 2016 à 11 h ;

<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>Prix avant taxes</u>
Pavage Lagacé	122.97\$/tm
EMP inc.	153.00\$/tm
Construction BML	154.30\$/tm

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde le contrat à Pavage Lagacé. La dépense sera puisée au poste Asphalte (02 32000 625).

ADOPTÉE

147-06-2016
Travaux dans
les emprises
d'une route du
ministère des
Transports

Attendu que des travaux de voirie prévus par la Municipalité, durant l'année 2016, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

Que la Municipalité de Lyster se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2016 ;

Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits ;

Que la Municipalité nomme Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

ADOPTÉE

148-06-2016
Fonds régional
réservé à la
réfection et à
l'entretien de

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, lequel a été modifié par le règlement numéro 329, adopté le 13 février 2013 ;

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



certaines voies publiques

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2015, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 329 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales ;

ATTENDU QUE le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC ;

ATTENDU le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de L'Érable ;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil de la municipalité de Lyster demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 16 663.13\$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable ;

QUE la municipalité de Lyster entend réaliser les travaux suivants : Amélioration du rang 1 Est ;

QUE la municipalité de Lyster s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :

- la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable ;
- des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

QUE cette résolution soit transmise à la MRC de L'Érable.

ADOPTÉE

149-06-2016
Modernisation du réservoir

ATTENDU les demandes de prix sur invitation qui ont été faites pour le remplacement d'une vanne de relâche et de maintien de pression au réservoir d'eau potable ;

ATTENDU les soumissions reçues, prix avant taxes :

<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>VANNE SINGER</u>	<u>VANNE CLA-VAL (CLAYTON)</u>	<u>VANNE FLOMATIC</u>
Les Contrôles PROVAN Inc	1 825.00\$	N/A	N/A
CWA Mécanique de procédé	2 430.00\$	4 013.00\$	N/A
EMCO inc.	N/A	3 596.98\$	3 450.00\$
Danovar inc.	4 892.03\$	4 528.57\$	4 633.12\$

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte la proposition de Les Contrôles PROVAN Associés Inc. pour la somme de 1825\$ plus taxes.

QUE la présente dépense sera puisée à même la somme à recevoir dans le cadre du programme de «Transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018».

ADOPTÉE

150-06-2016
Achat d'une pompe pour les puits

ATTENDU les demandes de prix sur invitation qui ont été faites pour le remplacement d'une pompe submersible au puits #1 ;

ATTENDU les soumissions reçues, prix avant taxes :

Initiales du maire

Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>POMPE</u>	<u>MOTEUR</u>	<u>TOTAL</u>
Danovar inc.	1 423.00\$	1 450.00\$	2 873.00\$
Pompes Garand	N/A (Franklin)	N/A (Franklin)	3 530.55\$
Pompes Garand	N/A (Berkeley)	N/A (Franklin)	3 950.00\$
CWA Mécanique de procédé	N/A (Grundfos)	N/A (Grundfos)	4 200.00\$
R.J. Lévesque et fils	2 655.00\$ (Grundfos)	2 275.00\$ (Grundfos)	4 930.00\$

SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal accepte la proposition de Danovar inc. telle que la soumission #5484 reçue en date du 27 mai 2016 pour la somme de 2 873\$ plus taxes.

QUE la présente dépense sera puisée à même la somme à recevoir dans le cadre du programme de «Transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018».

ADOPTÉE

ATTENDU les demandes de prix sur invitation qui ont été demandées pour le remplacement de la galerie de la Gare ;

ATTENDU les soumissions reçues, prix avant taxes :

<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>PRIX</u>
Constructions Alain Germain	7 654.96\$
Beaubois	14 388.00\$ (incluant les rampes d'aluminium non demandé au devis)
Constructions Francis Larrivée	8 061.00\$
DBCP inc.	12 534.29\$

SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve la soumission de Constructions Alain Germain. La somme requise de 7 654.96\$ plus taxes pour réaliser ces travaux sera puisée pour un montant de 3 000\$ au poste Entretien réparation Gare (02 70259 522) et la différence au surplus accumulé.

QUE le conseil municipal approuve également l'achat et l'installation des rampes d'aluminium auprès de Constructions Alain Germain. La somme requise de 4 700.00\$ plus taxes pour réaliser ces travaux sera puisée au surplus accumulé.

ADOPTÉE

ATTENDU que les employés de la municipalité sont dans l'obligation fréquente de ramasser des déchets et autres rebuts qui se retrouvent dans les fossés ;

ATTENDU que le conseil municipal croit que ce serait une bonne initiative de louer un container afin que les citoyens puissent disposer de matériaux non récupérés d'une autre façon ;

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal autorise qu'un container soit loué pour la semaine du 17 au 27 juin. La somme sera puisée au poste Élimination des déchets (02 45120 446).

ADOPTÉE

151-06-2016
Octroi du contrat pour le remplacement de la galerie de la Gare

152-06-2016
Location d'un container

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



153-06-2016
Autorisation de déposer une demande d'aide financière

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE Madame Marie-Christine Hallé soit autorisée à déposer, à traiter et à signer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière au **Programme de soutien financier en loisir 2016** géré par Loisir Sport Centre-du-Québec pour le projet «Éclairage du terrain de soccer et amélioration du panneau électrique pour la sécurité des utilisateurs». Qu'en signant la demande, l'organisme demandeur s'engage à respecter les conditions du présent programme et à déclarer que tous les renseignements fournis sur le formulaire de demande d'aide financière et dans les annexes sont véridiques et reflètent la réalité de l'organisme et la réalisation du projet en questions.

QUE Madame Suzy Côté soit autorisée à déposer, à traiter et à signer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière au **Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150** et **Programme d'accessibilité aux plans d'eau**.

ADOPTÉE

154-06-2016
Poteaux terrain de balle

ATTENDU QUE la municipalité a prévu depuis quelques années le remplacement des poteaux du terrain de balle ;

ATTENDU les demandes de prix sur invitation qui ont été demandés ;

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat des poteaux auprès de la compagnie Lumen au coût de 16 800\$ plus taxes.

QUE les travaux soient réalisés par Marius Marcoux et fils pour un coût de 11 890\$ plus taxes incluant le remplacement des poteaux, l'achat et l'installation des lumières et le déplacement du panneau électrique.

QUE les coûts pour la réalisation de ce projet seront puisés à même la réserve affectée pour ce projet.

ADOPTÉE

Période de questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

155-06-2016
Tournoi de golf pour la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'inscription de quatre personnes au tournoi de golf au profit de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable qui aura lieu vendredi le 3 juin 2016. La somme de 120\$ par personne pour un total de 480\$ sera puisée au poste Dons, commandite, promotions (02 70190 999).

ADOPTÉE

156-06-2016
Demande de commandite pour un tournoi de balle

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une commandite de 200.00\$ sur le coût de la location du terrain de balle pour le tournoi du 19-20-21 août 2016 organisé par Claudia Bédard, Maryline Blier et Roxanne Bédard au profit du Relais pour la vie.

ADOPTÉE

157-06-2016
Journée Bouger en famille

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



QUE le conseil municipal autorise un paiement de 120\$ au Comité de promotion du loisir familial pour la Journée Bouger en famille de la MRC de l'Érable qui aura lieu à Princeville le 1^{er} octobre prochain. La somme sera puisée au poste Dons, commandites, promotion - loisirs (02 70190 999)

ADOPTÉE

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 34.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Sylvain Labrecque
Maire

Suzy Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS (Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 6^e jour de juin 2016.

Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

158-06-2016
Levée de la
séance